

Sujet : Spectacles pyrotechniques - Fête nationale

Date : Wed, 09 Jul 2025 11:15:35 +0200

De : PREF30 Defense Protection Civile [REDACTED]

Mesdames et Messieurs les maires,

Dans le cadre de la célébration de la fête nationale, vous m'avez adressé une déclaration de tir d'un feu d'artifices.

*La sensibilité de la végétation aux incendies est aujourd'hui exceptionnellement élevée.
Les grands feux de ces derniers jours dans les départements de la zone méditerranéenne en attestent.*

L'ensemble des moyens aériens de la flotte de la sécurité civile sont engagés et des renforts des pompiers au sol extrêmement sollicités face à des feux qui deviennent parfois incontrôlables.

Après une année 2024 quasiment sans feu, un hiver et un printemps 2025 très arrosés, la masse combustible est extrêmement importante.

Les chaleurs caniculaires enregistrées dans le département entre le 20 juin et le 6 juillet ont entraîné un dessèchement très rapide de la végétation.

Dans ces conditions, après analyse technique des pompiers et des experts forestiers, le maintien de ces spectacles constitue un risque majeur pour la sécurité des personnes et des biens.

Aussi, j'en appelle à votre esprit de sauvegarde et je vous invite à reporter les tirs des feux d'artifices prévus à l'occasion de la fête nationale à une période sans risque.

Je vous remercie de me confirmer, avant le jeudi 10 juillet, votre position.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Jérôme BONET

Préfet du Gard

--

SIDPC

10, avenue Feuchères - 30045 NÎMES CEDEX 09

Tél : 04 66 36 40 61

www.gard.gouv.fr



Bureau du Cabinet
Direction des Sécurités

*Liberté
Égalité
Fraternité*